# Traduire ou ne pas traduire le fait culturel. Tout est là !

Héba MEDHAT-LECOCQ

ESIT - Université Sorbonne Nouvelle
Clesthia (EA 7345) - Plidam (EA 4514)

**DOI :** https ://doi.org/10.17184/eac.9942

**Résumé :** L'article de Héba Medhat-Lecocq, comme son titre l'indique, s'interroge sur la traduisibilité du fait culturel et plus particulièrement sur la méthodologie adoptée par le traducteur pour transmettre dans une autre langue les différentes *realia*, ces éléments culturels ancrés dans la mémoire collective des usagers d'une même langue. À cet effet, elle se fonde sur une approche proposée par François Rastier en sémantique interprétative, tout en s'étayant de quelques exemples édifiants tirés du roman بين القصرين (Impasse des deux palais) de l'auteur égyptien, Naguib Mahfouz, et sa traduction en français par Philippe Vigreux. L'auteure développe son argumentation avec l'idée selon laquelle langue et culture sont étroitement liées et interagissent incessamment en vue de permettre l'intercompréhension et la communication entre les membres d'une communauté linguistique. Par conséquent, on ne peut traduire un texte sans prendre en considération ses particularités culturelles dont le transfert dans l'autre langue est conditionné par la culture associée à celle-ci.

**Mots-clés :** *realia* ; fait culturel ; transfert culturel ; incompatibilité culturelle ; l'entour du texte ; interprétant.

**Abstract:** As its title suggests, the article by Héba Medhat-Lecocq explores the translatability of cultural elements. More specifically, it focuses on how *realia* – the cultural elements embedded in the collective memory of users of a given language – can be conveyed in another language by the translator. It draws on an approach developed by François Rastier in interpretive semantics, as well as a number of instructive examples from the novel بين القصرين (Palace Walk) by Egyptian author Naguib Mahfouz, and its French translation by Philippe Vigreux. The author's argument is founded on the idea that language and culture are closely intertwined, interacting constantly to enable mutual comprehension and communication among members of a linguistic community. Consequently, it is not possible to translate a text without taking account of its cultural peculiarities, the transfer of which into another language is necessarily conditioned by the culture associated with that language.

**Keywords:** *realia* ; cultural fact ; cultural transfer ; cultural incompatibility ; the text's surrounding ; interpretant.

## 1 Introduction

De toute évidence, le titre que nous proposons fait écho à la célèbre expression de Shakespear : « *To be or not to be. That is the question* ». On en trouvera d'autres échos dans plusieurs recherches sur la traduction. Mais la version française de l'expression shakespearienne qui nous a inspirée dans notre choix du titre est celle suggérée par un écrivain québécois, Gérald Robitaille, cité par Jean-René Ladmiral (2014 : 96), à savoir : « *Vivre ou mourir, tout est là !* ».

Il n'est point besoin de rappeler aujourd'hui la place qu'occupe la culture dans l'usage et l'appréhension d'une langue. Si celle-ci prend corps à travers ses signes linguistiques, elle trouve son âme dans les idées portées par ces derniers, idées reflétant incessamment la culture de ses usagers. Par conséquent, tout contact entre deux usagers de langues différentes suscite naturellement des regards croisés entre les deux cultures concernées.

Qu'en est-il alors du transfert d'un message d'une langue à l'autre ? Faut-il sacrifier l'une des deux cultures en faveur de l'autre ? Si un tel cas se présente, laquelle ? Et quels seront les critères de choix pour le traducteur ?

Afin de répondre à cette problématique, nous tenterons d'abord de faire la lumière sur le rapport entre la langue et la culture. Dans un deuxième temps, nous nous interrogerons sur la traduisibilité du fait culturel, tout en exposant l'approche sur laquelle nous prendrons appui. Et ce, pour analyser, dans un troisième temps, la traduction par Philippe Vigreux de quelques extraits de l'œuvre de Naguib Mahfouz : بين القصرين (*Impasse des deux palais*). Ce roman, publié en 1956, constitue le premier tome de sa célèbre trilogie[1].

Pour ce faire, nous développerons notre propos autour des trois axes suivants :

1. Entre *langue* et *culture*

2. Faut-il traduire le fait culturel ?

3. Le transfert culturel en pratique.

## 2 Entre *langue* et *culture*

Selon Edward Burnett Tylor (1971), la culture est « ce tout complexe comprenant à la fois les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés et habitudes acquises par l'homme dans l'état social »[2]. De ce fait, les usagers d'une même langue communiquent entre eux en prenant appui sur tous ces éléments énumérés par Tylor et qui servent à les orienter vers le choix de leurs mots, gestes et regards. Par conséquent, une certaine connivence s'installe entre eux.

Lorsqu'un auteur ou un journaliste français, s'adressant à son lectorat en France, utilise métaphoriquement une expression comme « le dernier village gaulois » dans une phrase telle que : « La SNCF est le dernier village gaulois qui échapperait à la logique de l'économie capitaliste » (Jean-Claude Favin Lévêque, 2009 : 65), il n'a pas

[1] Les deux autres tomes, publiés en 1957 sont : قصر الشوق *(Le palais du désir)* et السكرية *(Le jardin du passé)*.

[2] Edward Burnet TYLOR (1871), *La civilisation primitive*, [en ligne] URL : http://fr.encarta.msn.com /encyclopedia_761561730/culture.html (consulté le 13 juin 2023)

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

besoin de faire la lumière sur son vouloir dire. Son lecteur français ne s'arrêtera pas devant ladite expression pour chercher à la désambiguïser, les deux acteurs concernés ayant lu Astérix[3] et partageant, de ce fait, la même culture. En faisant usage de leur langue, la française dans le cas présent, ils mobilisent un bagage culturel commun qui les conduit à interpréter sciemment la phrase en question et à en faire usage à bon escient. Cet état de fait conduit Geneviève-Dominique de Salins à envisager la langue comme un objet culturel : « Les faits de société et leur évolution sont inscrits dans la langue. La langue doit donc être considérée comme un objet culturel, c'est un élément essentiel de la culture. » (1992 : 31).

Il en est de même pour les conversations orales entre deux usagers d'une même langue, lequelles foisonnent d'expressions inhérentes à leur propre culture, voire à leur vécu commun bien ancré dans leur mémoire collective. Néanmoins, l'arrivée d'un étranger auquel ils doivent s'adresser dans leur propre langue, les amènerait à changer leur stratégie discursive : soit ils remplacent toute expression relevant du culturel des Français et qui s'avère inintelligible pour cet étranger, par une autre plus simple et dénuée de la référence culturelle en question ; soit ils recourent à l'explicitation.

La langue que nous parlons puise incessamment dans notre mémoire collective. Et en cherchant à comprendre et à parler la langue des autres, on ne cesse d'interroger leur histoire, leurs habitudes, leurs us et coutumes, en d'autres termes, de voyager dans leur monde en vue de découvrir leur culture et, quelquefois à notre surprise, la nôtre !

> « Le plaisir de la découverte de l'autre, par le biais de la lecture, est à mettre en balance avec les éventuelles difficultés à surmonter les différences au profit d'une meilleure compréhension non seulement de l'autre culture, mais aussi de la sienne propre. »[4]

En effet, le fait culturel nous accompagne discrètement lorsque nous nous exprimons dans notre langue maternelle. Discrètement du fait que nous n'avons guère besoin de l'évoquer, ni de l'expliquer. Il relève plutôt de l'évidence. Toutefois, lorsque nous commençons à nous exprimer dans une autre langue, pour une raison ou pour une autre, non seulement la culture de celle-ci entre en scène, mais aussi la nôtre. Et à travers les regards croisés réciproques, les deux cultures s'interpellent l'une l'autre. Il arrive souvent qu'elles découvrent des points de dissimilitude entre elles et c'est à ce moment-là que le sujet parlant devra trouver un terrain commun favorable à la communication.

Voilà en quelques mots l'état psychologique dans lequel peut se trouver toute personne traitant avec deux langues et, par voie de conséquence, avec deux cultures.

*Mais comment le traducteur procède-t-il pour transmettre le fait culturel ?*

Posons la question d'une autre manière !

[3] Le titre d'une série de bande dessinée publiée à la deuxième moitié du XX$^{e}$ siècle.

[4] Marie-Françoise Cachin (1998), « "C'est loin l'Amérique ?" ou la traduction transatlantique », *Palimpsestes*, n° 11/1998, [en ligne] : https://doi.org/10.4000/palimpsestes.1530 (consulté le 04/09/2023)

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

## 3 Faut-il traduire le fait culturel ?

Eu égard aux particularités culturelles de chaque langue, la tâche du traducteur est loin d'être aisée. « Le fait culturel résiste fortement à toute opération de repérage, d'interprétation ou de traduction, […] » (Thomas Szende, 2009 : 1). Depuis les années 90, le tournant culturel de la traduction ne cesse de nourrir les débats entre les traducteurs/traductologues. Débats qui semblent se condenser dans les deux questions suivantes : *Faut-il ou non traduire le fait culturel ? Et comment le traduire ?*

Mais la réponse à ces questions les divise et les entraîne encore une fois vers l'interminable dialectique qui les taraude depuis des siècles, celle de *la lettre* et de *l'esprit*. Toujours par souci de fidélité, ils se trouvent partagés entre deux choix : soit le transfert de la culture source sans altération aucune, soit la prise en considération, voire la mobilisation de la culture cible au cours du transfert du message source.

La littérature de la discipline abonde en témoignage sur cette question. À titre d'exemple, nous avons d'un côté, Antoine Berman qui « prône pour une langue bien accueillante de la culture de l'autre… l'étranger… le lointain. » (Héba Medhat-Lecocq, 2021 : 114), car, selon lui, le fait de « transmettre dans la langue cible l'étrangeté de celui-ci est une affaire d'éthique : l'éthique du traduire » (*ibid.* : 114). À cet égard, il dit :

> « Or, la traduction, de par sa visée de fidélité, appartient *originairement* à la dimension éthique. Elle est dans son essence même, animée du *désir d'ouvrir l'Etranger en tant qu'Etranger à son propre espace de langue.* […]. Au contraire, la visée appropriatrice et annexionniste qui caractérise l'Occident a presque toujours étouffé la vocation éthique de la traduction. La "logique du même" l'a presque toujours emporté. Il n'empêche que l'acte de traduire relève d'une autre logique, celle de l'éthique. C'est pourquoi, reprenant la belle expression d'un troubadour, nous disons que la traduction est, dans son essence, l'"auberge du lointain" » (1985 : 89)

D'un autre côté, la lecture de l'œuvre de Jean-René Ladmiral nous révèle son penchant pour une prise de décision au cas par cas :

> « Au reste, la volonté de "traduire la culture" prend ici un sens particulier et pose un problème qu'il y aura lieu d'approfondir : c'est la langue elle-même qui devient un élément de la culture, et donc un élément de la culture-source à "traduire", c'est-à-dire qu'il conviendra de le surtraduire, en l'explicitant par une parolisation, ou de le sous-traduire, voire de le non-traduire, en n'en faisant plus qu'un résidu de la périlangue-source ». (1998 : 22)

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

Reprenons la même expression évoquée précédemment :

Exemple (1) :

« La SNCF est le dernier village gaulois qui échapperait à la logique de l'économie capitaliste ». (Jean-Claude Favin Lévêque, 2009 : 65)

Le traducteur devra donc faire le choix entre les deux démarches :

- soit il transmet le fait culturel en l'état, quelle que soit son étrangeté :

الشركة الوطنية للسكك الحديدية في فرنسا هي آخر قرية في بلاد الغال قد تفلت من منطق الاقتصاد الرأسمالي

Littéralement :

La SNCF est le dernier village gaulois qui échapperait à la logique de l'économie capitaliste ;

- soit il procède par explicitation :

الشركة الوطنية للسكك الحديدية في فرنسا هي آخر حصون المقاومة التي قد تفلت من منطق الاقتصاد الرأسمالي.

Littéralement :

La SNCF est le dernier bastion de résistance qui échapperait à la logique de l'économie capitaliste.

Les deux précédentes propositions de traduction montrent clairement les points de vue qui divisent la communauté des traducteurs.

*Mais quels sont les critères sur lesquels le traducteur peut se baser pour traduire ou non le fait culturel ?*

Pour tenter de répondre à cette question, nous prendrons appui sur une approche en sémantique interprétative, proposée par François Rastier dans le cadre de sa description de la typologie textuelle. Selon ce dernier, trois types de systèmes sont mobilisés lors de la rédaction d'un texte, et par conséquent, au cours de sa lecture.

1. La langue fonctionnelle : il s'agit des impératifs de la langue, autrement dit, ses « prescriptions et interdictions » (François Rastier, 1989 : 49), mais également certaines licences permettant de dépasser ces impératifs.

2. Le sociolecte : il est question ici des pratiques sociales qui exigent chacune une compétence sociolectale différente. Les compétences sociolectales sont multiples et variées. On ne rédige pas un procès-verbal avec le même lexique adopté dans la rédaction d'une ordonnance médicale ou d'une lettre de démission. On ne fait point usage du même registre de langue dans une manifestation scientifique et dans un restaurant où l'on se réunit en famille.

3. L'idiolecte : il est propre à l'émetteur du texte. Chaque émetteur a son propre idiolecte. En fonction de ses compétences langagières, il peut respecter, dépasser ou

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

enfreindre les impératifs de la langue fonctionnelle, ainsi que les prescriptions du sociolecte. François Rastier met l'accent sur l'interaction constante entre ces trois types de systèmes. (*ibid.* : 50).

Au cours de la lecture et l'interprétation d'un texte dans le cadre de cette même approche, il est opportun de prendre en considération non seulement le contexte linguistique, mais aussi *l'entour*, pour le dire en d'autres termes, le contexte non linguistique. L'entour embrasse à la fois le texte, l'émetteur, le récepteur, mais aussi et surtout « **les interprétants** nécessaires à l'actualisation du contenu du texte » (*ibid.* : 50).

Il y a lieu de s'arrêter devant le terme *interprétant* utilisé par François Rastier et qui relève du vocabulaire des sémioticiens, plus particulièrement de celui de Charles Sanders Peirce, lequel conçoit le processus sémiotique comme un rapport entre un signe ou *representamen*, un objet et un interprétant. Pour le dire autrement, l'interprétant est le sens du signe exprimé par d'autres signes. Il peut être repéré dans la définition du signe. Mais nous pouvons également le découvrir dans son synonyme aussi bien que dans une paraphrase ou une glose dont le rôle est de le désambiguïser.

> « En une acceptation large, **l'interprétant** est donc le sens du signe ; en une acceptation plus étroite, le rapport *paradigmatique* entre un signe et un autre : l'interprétant est donc toujours aussi signe qui aura son interprétant, etc. : jusqu'à l'infini, dans le cas des signes "parfaits" » (Oswald Ducrot, Tzevetan Todorov, 1972 : 114).

Il convient également de préciser que l'interprétant n'est pas la personne qui interprète le signe. Il est plutôt le sens qu'en dégage cette dernière, mais aussi tous les autres signes avec lesquels ce sens est exprimé, comme nous le montre Nicole Everaert-Desmet (2023) : « L'interprétant n'est pas l'interprète, mais le moyen que celui-ci utilise pour effectuer son interprétation ».

Reprenons le fil de notre discussion au sujet de *l'entour* tel que décrit par Rastier. L'entour peut être repéré à travers les sémiotiques qui accompagnent le texte (illustrations, gestuelles, mimiques…), la situation de communication et les connaissances encyclopédiques de la société dans laquelle se déroule l'acte de communication. Par ailleurs, tout changement qui touche l'entour entraîne un changement du contenu. Et le même auteur d'ajouter : « En règle générale, dans le cas d'un changement d'époque ou de culture, il [l'entour] s'appauvrit, par déperdition des connaissances » (François Rastier, 1998 : 50-51). Pour notre propos, il est significatif que *l'entour peut changer, voire s'appauvrir, par déperdition des connaissances avec le changement d'époque ou de culture.*

Convenons-en tout de même, dans le cadre de sa description de la typologie textuelle, Rastier mène sa réflexion dans un contexte monolingue, alors que le traducteur, lui, opère ses choix en fonction des impératifs et des exigences des deux langues, ainsi que des moyens d'expression que chacune d'entre elle lui offre. Dès lors qu'il est amené à transmettre le message dans une autre langue, l'entour change inévitablement, puisqu'il est question d'une autre langue, d'une autre culture et d'un récepteur autre

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

que celui du texte source, tous les deux n'ayant pas le même bagage culturel ni les mêmes connaissances encyclopédiques de la société dans laquelle se déroule l'acte de communication.

Dans ce qui suit, nous procéderons à l'étude du corpus sélectionné à l'effet d'étudier les démarches entreprises par le traducteur pour transmettre certains éléments culturels. Il à noter que, dans la littérature de la discipline, ces derniers sont appelés *culturèmes*, mais aussi *realia*. C'est de ce dernier terme que nous ferons usage pour catégoriser les différents éléments culturels repérés. L'accent sera mis non seulement sur le contenu linguistique du texte à traduire, mais aussi sur son entour – son contenu non linguistique – qui, nous le verrons, joue un rôle primordial en traduction. Essayons maintenant d'aller plus loin et de savoir comment le fait culturel peut agir sur le choix du traducteur.

## 4 Le transfert culturel en pratique

Précisons-le tout d'abord, il ne saurait être question de procéder au commentaire de la totalité des extraits que nous avons sélectionnés. Nous nous mettrons l'accent plus particulièrement sur le comportement du traducteur face au fait culturel, objet de notre étude. Aussi, les développements qui suivent se focaliseront-ils à l'étude de quatre types de *realia* : religieuses, culinaires, mobilières et émotionnelles.

### 4.1 les *realia* religieuses

Une des particularités des Arabes est que le fait religieux se manifeste régulièrement dans leur vie quotidienne. Ce qui explique leur usage fréquent de beaucoup d'expressions sacrées dans leur langage. À ce titre, Gilles Gauthier[5], dans la traduction du roman de Alaa El-Aswany, *L'immeuble Yacoubian*, avoue avoir rencontré des problèmes de transfert du fait religieux entre le français, langue foncièrement laïcisée par rapport même à toutes les autres langues occidentales, et l'arabe qui foisonne de références religieuses :

> « Lorsque je réponds « Inchallah », au lieu de « oui », cela ne veut pas dire « peut-être » comme l'imaginent beaucoup de gens. Cela veut dire oui, mais cela implique avec le futur et le destin une relation que notre société qui se croit maîtresse du temps et de l'avenir a perdue » (2007 :18).

Prenons cet exemple :

> Exemple (2) :
>
> Dans le roman de Naguib Mahafouz بين القصرين (*Impasse des deux Palais*), Amina, l'épouse du personnage principal, Ahmed Abd el-Gawwad, vient de se réveiller.
>
> "...ويسملت ثم انزلقت من تحت الغطاء إلى أرض الحجرة، ... " (1956: 5)

[5] Écrivain, traducteur, professeur et diplomate ayant occupé plusieurs postes en Égypte.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

> Littéralement : « Après avoir récité la Basmala, elle se glissa de dessous de la couverture sur le sol de la chambre… »

La Basmala : terme qui représente la formule introductive en Islam : « Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ».

Pour traduire ce verbe بسملت (basmalat), créé par troncation (نحت) à partir de l'expression بسم الله الرحمن الرحيم (Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux), Philippe Vigreux propose, dans le cadre de ce contexte, la version suivante :

> Traduction :
>
> « … et, invoquant le Seigneur et sa miséricorde, se glissa de dessous la couverture sur le sol de la chambre,… » (1985 : 9).

Par ce choix, Philippe Vigreux a pris en considération *le récepteur* de son texte, le lecteur cible, mais aussi le *sociolecte en usage dans sa communauté culturelle* et surtout la fluidité littéraire de l'expression pour laquelle il a opté. Il est à noter que sa décision ne provient pas d'un refus de l'expression originale en langue arabe (basmalat بسملت), comme d'aucuns pourraient le penser, notamment que dans d'autres endroits du texte il a traduit différemment l'expression en question. Nous y reviendrons. Son choix émane plutôt de son souci de présenter à son lecteur un texte littéraire fluidement lisible, mais aussi de sa préférence pour un langage permettant au nouveau lecteur de dégager le contenu du texte cible de la manière la plus naturelle, tout en restant fidèle au sens voulu par l'auteur source. Il est bon de rappeler également que les deux mots, Allah الله et ar-Rabb الرب, qui désignent le même référent, Dieu, foisonnent dans le texte sacré, le Coran, et sont représentés dans toutes ses traductions[6], le premier par *Allah* et le second par *le Seigneur*.

Constatons-le donc bien, Philippe Vigreux a eu recours à un autre interprétant – un autre signe, pour reprendre le schéma de Peirce et Rastier – sans trahir le sens voulu par Naguib Mahfouz, l'auteur source, Par ailleurs, le fait de prononcer la basmala « Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux » n'est-il pas une invocation du Seigneur et sa miséricorde ? D'autre part, le recours à un autre interprétant d'une expression sacrée se fait dans toutes langues. Eux aussi, les usagers arabo-musulmans ont eu recours à *basmala* بسملة (basmala), terme qu'il ont créé eux-mêmes par troncation comme interprétant de l'expression بسم الله الرحمن الرحيم (bismillāh ar-raḥmān ar-raḥīm)[7] que l'on traduit par *Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux*.

Cependant, dans d'autres contextes, le choix opéré par Philippe Vigreux n'a pas été le même pour traduire l'expression en question. Voyons l'exemple suivant dans lequel l'auteur fait la description de la boutique de Ahmed Abd el-Gawwad :

[6] Les traductions réalisées par les traducteurs occidentaux et arabo-musulmans.
[7] Nous adoptons le système de translittération attesté par l'Encyclopédie de l'Islam.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

Exemple (3) :

"وفي منتصف الجدار فوق المكتب على إطار من الأبنوس نقشت بداخله البسملة مموهة بالذهب" (37 :1957)

Traduction :

« Au centre, au-dessus du bureau, était accroché un cadre d'ébène entourant la formule *Au nom de Dieu, le Bienveillant, le Miséricordieux* gravée en lettres d'or » (1985 : 45)

À analyser de près le choix par le traducteur de l'expression *Au nom de Dieu, le Bienveillant, le Miséricordieux* comme équivalent de البسملة *al-basmala*, nous pouvons déduire qu'il a voulu la transmettre exactement tel qu'elle figure dans le cadre accroché au mur. Et si l'auteur arabe s'est permis d'abréger l'expression en question par le mot البسملة *al-basmala*, cela revient au fait qu'il compte sur le bagage culturel du lecteur arabe qui, en lisant ce dernier mot, se trouve capable d'imaginer que le cadre accroché au mur comporte la formule entière بسم الله الرحمن الرحيم *Au nom de Dieu, le Bienveillant, le Miséricordieux*. C'est cette connivence culturelle entre l'auteur source et son lecteur qui lui permet d'utiliser la forme tronquée de la formule en question, bien que celle-ci soit rédigée dans son intégralité. Ce qui ne serait pas le cas pour le lecteur français.

Et le traducteur d'adopter la même approche dans le passage suivant :

Exemple (4) :

Kamal, le fils d'Abd el-Gawwad et Amina, récita devant sa mère un verset du Coran :

" ونظر كمال في الكتاب فيما يشبه الإدلال ثم قرأ: " بسم الله الرحمن الرحيم. قل أُوحِيَ إليَّ أنه استمع نفرٌ من الجنّ فقالوا إنا سمعنا قرآنا عجباً...." (62 :1956)

Traduction :

« Il [Kamal] se pencha sur le livre dans une sorte d'orgueil altier et commença à réciter : Au nom de Dieu, le Bienveillant, le Miséricordieux. Dis, il m'a été révélé qu'un groupe de djinns écoutaient. Ils dirent : "Nous avons entendu le Coran. C'est une œuvre merveilleuse"... » (1985 : 75)

Comme il s'agit d'un verset du Coran, le traducteur l'a transmis en entier tel que présenté dans le texte original, le Coran.

### 4.2 Les *realia* culinaires

Dans le passage suivant, l'auteur explique qu'Amina passe une bonne partie de sa vie dans la chambre à four dans laquelle elle prépare les beaux mets égyptiens aux membres de sa famille, notamment pendant les fêtes.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

Exemple (5) :

" [...]، فلو حسب الزمن الذي قضته بين جدرانها لكان عمراً، إلى ما تتزيَّن به الحجرة من مباهج المواسم عند حلولها حين تتطلع إليها القلوب الهاشة لأفراح الحياة، وتتحلب الأفواه لألوان الطعام الشهية التي تقدمها موسماً بعد موسم كخشاف رمضان وقطائفه، وكعك عيد الفطر وفطائره..." (1956: 17).

Traduction

« Au bout du compte, une vie entière sans doute ; entre ces murs [de la chambre à four] qui s'habillaient aux couleurs de la fête à la venue des Moussems, quand les cœurs s'ouvraient aux joies de la vie et que les bouches se tendaient alléchées par l'éventail des mets savoureux qu'ils offraient alors de saison en saison, comme l'eau de raisins du ramadan et ses *qatayef*, les gimblettes et les galettes de la fête de rupture du jeûne ou le mouton de la fête du Sacrifice… » (1985 : 22-23)

Pour traduire dans la langue cible ces différents mets propres à la culture culinaire des Égyptiens, le traducteur a eu recours à plusieurs procédés : la création terminologique, l'emprunt et l'équivalence.

D'abord concernant le خشاف (Khushāf), il s'agit d'un mélange de fruits secs comportant, entre autres, les raisins secs et que l'on laisse macérer dans l'eau. Le traducteur, dans une tentative de rapprocher le lecteur français de ce sens, a proposé le terme *eau de raisins*[8]. Mais face aux قطائف (kaṭaᵓef) méconnus par ledit lecteur, ces gâteaux ne ressemblant à rien dans la pâtisserie française, il a eu recours à l'emprunt *qatayef*, tout en le désambiguïsant par un autre interprétant, une définition dans une note de bas de page, à savoir : « Pâtisserie en forme de rouleau fourrée d'une pâte de noix, amandes et miel. À l'origine, pâte fibreuse ayant l'aspect de vermicelles, obtenue par aspersion sur une plaque chaude » (Note (1) : 23). Quant à la traduction des deux termes كعك (kaᶜk) et فطائر (fataᵓir), servis pendant la fête de la rupture du jeûne, le traducteur propose deux équivalents propres à la culture française : *gimblettes* et *galettes*. Si ce dernier constitue un équivalent parfait en usage dans les deux cultures, le premier, *gimblettes*, ces gâteaux d'Albi très connus en France, n'est qu'une tentative de rapprocher les deux mondes, les كعك (kaᶜk) n'étant pas des gimblettes quant à leur goût, mais quelquefois ces dernières épousent la même forme de ces gâteaux égyptiens. Il convient toutefois de souligner que les deux contextes, linguistique et non linguistique (l'entour), orientent le lecteur français vers le vrai sens : d'une part, ces gâteaux égyptiens sont servis pendant « la fête de la rupture du jeûne » ; d'autre part, toute la scène se déroule dans la chambre à four chez Amina, laissant ainsi déduire qu'il s'agit d'une particularité culinaire égyptienne et non pas des gimblettes françaises.

### 4.3 Les *realia* mobilières

Au préalable, faisons la lumière sur le vocabulaire mobilier en usage en Égypte. Depuis le XXᵉ siècle, les Égyptiens ont intégré dans leur vocabulaire beaucoup de mots fran-

[8] Personnellement, nous préférons le terme *salade de fruits secs* qui couvre mieux le sens de *Khushāf*. Mais notre objectif ici est d'étudier les procédés adoptés par le traducteur pour transmettre ces éléments culturels.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

çais pour désigner certains meubles importés de l'Occident, plus particulièrement de la France. Citons à titre d'exemple des termes comme كونصول (console) et كنبة (canapé).

Exemple (6) :

"حتى بلغت الباب ففتحته، فانساب إلى الداخل شعاع خافت ينبعث من مصباح قائم على الكونصول في الصالة [...]". (1956: 5)

Traduction :

« […], elle atteignit la porte et l'ouvrit, laissant entrer un faible rayon de lumière qui s'échappait de la lampe posée sur la console du vestibule. » (1985 : 10)

Comme nous pouvons le constater ici, l'emprunt كونصول (console) figure dans le texte original, puisqu'il est en usage par les Égyptiens et conséquemment par l'auteur source. Dans ce cas-là, s'agit-il d'une *realia* ? À notre sens, oui. Il s'agit d'une *realia* comme traduction de première main.

Expliquons-nous. En effet, dans un article précédent, nous avons classé les *realia* en trois catégories : les *realia* comme traduction de première main, les *realia* dans une langue/culture cible et les *realia* aller-retour (Héba Medhat-Lecocq, 2021 : 152). La première catégorie concerne les *realia* comme mots appartenant à une culture étrangère et repérées dans un texte original, comme c'est le cas de كونصول (console) que l'on trouve dans le texte de Naguib Mahfouz ; la deuxième comporte les *realia* repérées dans le texte cible, autrement dit, celles qui ont fait l'objet d'une traduction quel que soit le procédé adopté (recours à l'emprunt, au calque ou à la recherche d'équivalence). Quant à la troisième catégorie, elle est dédiée aux *realia* de retour dans leur langue natale par le biais d'une re-traduction (*ibid.* : 152-157).

À la lumière de cette catégorisation, nous pouvons constater que la traduction par Philippe Vigreux du mot كونصول (console) par *console* n'est qu'une récupération par la langue française d'un mot appartenant à son lexique. Il appartient donc à la troisième catégorie, celle des *realia* aller-retour.

Examinons maintenant cet exemple.

Exemple (7) :

" [...]، إلا أنها لاحت كريمة الأثاث ببساطها الشيرازي وفراشها الكبير ذي العمد النحاسية الأربعة والصوان الضخم والكنبة الطويلة المغطاة بسجاد صغير المقطع مختلف النقوش والألوان" (1956: 5-6 )

Traduction :

« […], sans compter l'air cossu que lui donnaient le tapis de Schiraz, le lit spacieux encadré de quatre colonnes de cuivre, l'armoire massive et le large divan que recouvrait un petit tapis quadrillé au motifs et aux teintes variées. » (1985 : 10).

Certes, le mot كنبة est un emprunt du français *canapé*. Mais il n'a pas été traduit par *canapé* que nous aurions pu considérer comme une *realia* aller-retour. Sa description

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

par l'auteur source : الكنبة الطويلة المغطاة بسجاد صغير المقطع مختلف النقوش والألوان (littéralement : le canapé long couvert de petits tapis coupés aux motifs et couleurs variés), montre qu'il s'agit plutôt d'un ديوان (divan), meuble tombé en désuétude[9] dans les habitations contemporaines des Égyptiens et par la suite dans leur vocabulaire quotidien, au profit de l'emprunt كنبة. D'où le recours par Naguib Mahfouz à ce dernier terme appartenant au sociolecte du grand public égyptien. Nous tenons à préciser que l'auteur fait usage du mot كنبة comme hyperonyme, celui-ci pouvant désigner à la fois le *divan* oriental et le *canapé* tel que conçu à l'occidentale, et c'est le premier sens, celui de *divan*, qu'il envisage dans le contexte en question. Néanmoins, le traducteur a décidé de représenter ledit meuble par *divan*, en prenant en considération la recevabilité par son lecteur français qui ne voit dans *canapé* que le meuble conçu à l'occidentale.

### 4.4 Les *realia* émotionnelles

Chaque communauté linguistique a ses propres réactions émotionnelles et ses particularités culturelles et linguistiques qui se manifestent dans l'expression de ses émotions. Ce qui rend rude la tâche du traducteur dans le transfert des émotions d'une langue/-culture à l'autre.

Dans les lignes qui suivent, nous tenterons d'expliquer comment le traducteur a pu transmettre les *realia* émotionnelles des personnages du roman dans une autre langue.

> Exemple (8) :
>
> Lorsque Zoubaïda, une almée, est venue faire ses emplettes dans la boutique d'Ahmed Abd el-Gawwad, nous assistons à la scène suivante :
>
> "وهرع إليها جميل الحمزاوي مفتر الثغر عن ابتسامة عريضة وهو يقول:
> ـ كان مفترضاً علينا أن نفرش الأرض بالرمل.
> ونهض السيد وهو يتفحصها بنظرة تنم عن دهشة وتفكير ثم قال متمماً تحية وكيله:
> ـ بل بالحناء والورد ولكن ما حيلتنا والحظ يقبل إذا أقبل غير مسبوق ببشير؟" (1956: 81).
>
> Traduction
>
> « Gamil al-Hamzawi se précipita vers elle avec un sourire jusqu'aux oreilles.
>
> - Soyez la bienvenue ! S'exclama-t-il. Vraiment, on aurait dû dérouler un tapis de sable !
>
> Ahmed Abd el-Gawwad se leva, sonda l'almée d'un regard étonné et méditatif et paracheva les salutations de son employé :
>
> - Je dirai même plus, de henné et de roses, mais que pouvons-nous faire quand la Providence nous arrive sans se faire annoncer ! » (1985 : 97)

Lorsqu'une personne réagit avec un large sourire pour exprimer sa joie, l'usager arabe dit : "اِفْتَرَّ ثَغْرُهُ عن ابتسامة عريضة" (au sens de : il a souri d'un large sourire en ouvrant la bouche). Mais pour transmettre cette image qui, en l'état, ne peut aucunement

[9] On le trouve dans les musées et les anciens monuments, comme les palais et maisons du Caire. (voir Jacques Revault et Bernard Maury, 2020 2021, 2022, 2024)

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

exprimer la joie dans la langue française, le traducteur a dû interroger l'idiomaticité de cette dernière et proposer « avec un sourire jusqu'aux oreilles ».

Cependant, le même procédé n'a pas été suivi pour transmettre les deux autres expressions.

Dans le même passage, Gamil al-Hamzawi, l'employé dans la boutique de Abd el-Gawwad dit à Zoubaïda en lui souhaitant la bienvenue : "كان مفترضاً علينا أن نفرش الأرض بالرمل" (littéralement : on aurait dû couvrir le sol de sable), expression utilisée dans le monde arabe pour exprimer sa joie de recevoir quelqu'un qu'on apprécie beaucoup et donc qu'on accueille avec grand apparat[10]. La réplique d'Abd el-Gawwad à cet énoncé : بل بالحناء والورد (littéralement : plutôt de henné et de roses) va dans le même sens, sous réserve qu'on ne peut en faire usage que lorsque l'on s'adresse à ou l'on parle d'une belle femme ou d'une jeune mariée.

Si l'on se penche sur la traduction par Philippe Vigreux de ces deux expressions, nous constatons qu'il s'est abstenu de transmettre l'idée selon laquelle on couvre le sol de sable pour accueillir quelqu'un avec grand apparat, et ce pour des raisons d'incompatibilité avec la culture française et, par la suite, d'inintelligibilité de la traduction proposée. Selon notre point de vue personnel, il était tenté d'opter pour l'expression « dérouler le tapis rouge » propre à la langue et la culture française. Mais face à la réplique de Abd el-Gawwad (plutôt de henné et de roses), il s'est trouvé dans l'obligation de proposer l'expression « dérouler un tapis de sable », afin de pouvoir la suivre de « je dirai même plus, de henné et de rose ».

En effet, ce choix entre le transfert, en l'état, de la culture source et sa substitution par une image proche de, ou appartenant à, la culture cible n'est pas toujours lié au fait qu'on soit sourcier ou cibliste, comme certains le pensent. Le plus souvent, ce sont les contextes linguistique et non linguistique, l'entour, qui orientent le traducteur à opter pour l'une ou l'autre solution. Au demeurant, être cibliste n'implique pas le refus systématique de transmettre le fait culturel que l'on détecte dans la langue source, mais plutôt son transfert d'une manière à le rendre recevable par la langue cible et accessible aux usagers de celle-ci.

Penchons-nous sur cet autre exemple.

> Exemple (9) :
>
> Dans une scène de séduction au sein de la boutique d'Ahmed Abd el-Gawwad, entre lui et Zoubaïda l'almée, celle-ci lui explique qu'elle est venue pour faire ses emplettes à la boutique et non pas pour le voir. À la surprise d'Abd el-Gawwad contre son choix pour la boutique et les subsistances qu'elle renferme plutôt que pour un homme comme lui, elle répond :

[10] Comme on faisait auparavant pour le passage des cortèges des rois et princes.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

ـ "أريد سكراً وبناً وأرزاً فهل يغني الإنسان فيها عن الدكان شيئاً ! (وبنبرات اختلط فيها عدم الاكتراث بالدلال)... ثم إن الرجال أكثر من الهمّ على القلب.

وكان السيد قد تفتحت له من الطمع أبواب، شعر بأنه مقبل على شيء أجل خطراً من البيع والشراء، فقال محتجاً:

ـ ليست كل الرجال سواء يا سلطانة، فمن قال لك إن الإنسان لا يغني عن الأرز والسكر والبن شيئاً ؟!... الإنسان حقاً من تجدين فيه الغذاء والحلاوة والكيف !" (1956: 82)

Traduction :

« - Je veux du sucre, du café et du riz. Est-ce que, pour ces choses-là, l'homme peut me tenir lieu de boutique ?

Puis elle ajouta sur un ton d'indifférence mêlée de coquetterie :

- Et puis les hommes, c'est pas ça qui manque !

Les portes de la convoitise venaient de s'ouvrir à notre homme et il sentit qu'il mettait le pied dans quelque chose de plus important que le commerce.

- Tous les hommes ne sont pas à mettre dans le même sac, Sultane[11], dit-il en protestant. Et puis d'abord qui vous dit que l'homme ne peut pas tenir lieu de riz, de sucre ou de café ?... L'homme est vraiment celui chez qui vous trouvez la nourriture, les douceurs, le miel de la vie ! » (1985 : 99)

Lorsque Zoubaïda compare des subsistances comme le riz, le sucre et le café qui sont vendus dans la boutique avec le fait d'aller à la rencontre d'un homme, en soulignant sa préférence pour la boutique, elle ajoute d'un air taquin : "ثم إن الرجال أكثر من الهمّ على القلب" (littéralement : et puis les hommes sont plus que le souci sur le cœur). Cette expression arabe dénote que les hommes abondent, tout en conservant une connotation négative vis-à-vis de ces derniers. Dans le contexte en question, elle révèle une sous-estimation de la présence d'un homme dans la vie d'une femme comme Zoubaïda.

Cependant, l'idée d'*être plus que le souci sur le cœur* pour exprimer la disponibilité d'une chose ou de quelqu'un en grande quantité ou en grand nombre est une image vouée à l'irrecevabilité par le lecteur français et par sa langue fonctionnelle. C'est la vision du monde par ce dernier qui conduit Philippe Vigreux à la représenter par un autre moyen d'expression : « Et puis les hommes, c'est pas ça qui manque ! », un énoncé qui, à notre sens, porte la même signification de l'expression arabe et a l'avantage de se déverser naturellement dans le texte cible. Ce choix opéré par le traducteur vient confirmer l'idée avancée pat Marianne Lederer, selon laquelle :

> [...] le transfert culturel consiste à apporter au lecteur étranger des connaissances sur le monde qui n'est pas le sien. Cet apport ne comble pas intégralement la distance entre les deux mondes mais entr'ouvre une fenêtre

[11] Surnom qu'on donne aux grandes chanteuses célèbres par leur talent. Un surnom très proche du sens d'une diva.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

> sur la culture originale. Pour ce faire, le traducteur conserve le référent étranger en le transmettant sous des formes compréhensibles. (Marianne Lederer, 1994/2006 : 107)

Face à l'argument avancée par Zoubaïda, Abd el-Gawwad rétorque : " الإنسان حقاً من تجدين فيه الغذاء والحلاوة والكيف !" (littéralement : l'homme vraiment est celui chez qui vous trouvez la nourriture, la douceur et le kif). En effet, dans le contexte de l'exemple ci-dessus, le sens premier de كيف est dans son équivalent français *kif*. En arabe comme en français, le kif renvoie en premier lieu à l'euphorie qu'on éprouve après avoir consommé de la drogue. Une extension de sens fait qu'on peut utiliser ce mot pour la consommation avec grand plaisir du café ou d'une cigarette, d'écouter un chanteur qu'on aime bien, etc… Mais, à l'encontre de la langue arabe, le français n'admet pas le mot *kif* avec l'idée de l'euphorie éprouvée à la suite de la rencontre entre un homme et une femme. Par conséquent, s'agissant de ce dernier sens voulu par l'auteur source, le traducteur propose *le miel de la vie* comme équivalent de *kif*. Avec ce choix bien réussi, le traducteur s'est laissé guider par l'entour du texte, son contexte non linguistique, qui l'a conduit à saisir l'état émotionnel de Abd el-Gawwad en s'adressant à Zoubaïda, *le miel de la vie* renvoyant naturellement à une relation amoureuse vécue par un couple.

## 5 Conclusion

Le rapport entre langue et culture est plus étroit et plus complexe que l'on ne pense. La langue que nous parlons reflète notre identité, nos valeurs, nos us et coutumes, bref notre culture. Celle-ci à son tour conditionne notre langue. Il nous arrive de l'interroger au cours d'un processus de création lexicale et de s'en servir en vue de décoder un nouveau mot ou de l'intégrer dans notre mémoire.

De ce fait, on ne peut comprendre ni interpréter un texte sans interpeller la culture des usagers de la langue dans laquelle il est formulé. Pour ce faire, la présente étude s'est basée sur une approche en sémantique interprétative proposée par François Rastier et qui tient compte du contexte linguistique et non linguistique (l'entour) du texte. Bien que traitant la question dans une perspective monolingue, cette approche a été mise en œuvre ici pour analyser le transfert du fait culturel au cours de l'acte de traduire, et ce à l'aide d'une mise en parallèle de deux textes, source et cible, puisque c'est en contexte bilingue que le traducteur œuvre, opère ses choix et prend ses décisions.

Au cours de l'analyse d'un corpus extrait du roman *Impasse des deux palais* de Naguib Mahfouz et sa traduction par Philippe Vigreux, une constatation s'est dégagée : la culture de chaque communauté linguistique est ancrée dans sa mémoire collective par suite d'un processus de sédimentation des diverses *realia* (religieuses, culinaires, mobilières, émotionnelles…) y afférentes.

De ce fait, les usagers d'une même langue puisent sans cesse dans leur mémoire collective afin de créer les mots de leur lexique et de pouvoir communiquer entre eux, laissant ainsi leur langue s'imprégner de tous ces éléments culturels. Néanmoins, lorsqu'ils s'adressent à une autre communauté linguistique qui n'a pas le même bagage culturel, cas fréquent en traduction, des incompatibilités culturelles se manifestent et

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

bloquent le processus de lecture et de compréhension lancé par le lecteur cible. Et c'est à ce moment-là que le traducteur est sommé de trouver un terrain d'entente entre les deux langues-cultures. Au cas par cas, pour reprendre la formule de Jean-René Ladmiral (1998 : 22), il décide tantôt de recourir à un emprunt de la langue source, tantôt à l'explication d'un fait culturel manquant dans la langue cible, et quelquefois de proposer un équivalent portant le même sens véhiculé par le texte source mais répondant à une tout autre vision du monde, celle de la langue cible. Entre les choix qu'il opère et les décisions qu'il adopte, le traducteur assume le rôle de médiateur culturel en perpétuelle négociation du sens entre les deux langues et les deux cultures.

## Références bibliographiques

Berman, Antoine (1985), « La traduction de la lettre, ou l'auberge du lointain », in A. Berman et al., *Les tours de Babel. Essais sur la traduction*, Editions Trans-Europ-Repress, pp. 35-150.

Cachin, Marie-Françoise (1998), « "C'est loin l'Amérique ?" ou la traduction transatlantique », *Palimpsestes*, n° 11/1998, p. 83-94, [en ligne] : https://doi.org/10.4000/palimpsestes.1530.

Ducrot, Oswald & Todorov, Tzevetan (1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, éditions du seuil, Paris, 470 p.

Everaert-Desmet, Nicole, "Le processus sémiotique selon Ch.S. Peirce", Site de sémiotique / Sitio de semiótica, https://nicole-everaert-semio.be, mis en ligne le 05/03/2023. (consulté le 01/01/2024)

Favin Lévêque, Jean-Claude (2009), *Concurrence ferroviaire : la France peut-elle gagner ?,* éd. Lignes de repères, p. 65.

Gauthier, Gilles (2007), « De l'écriture à la traduction. À propos de « L'immeuble Yacoubian », in *Synergie Monde arabe*, n° 4, Revue du GERFLINT, Riyadh 2007, pp.15-21.

Ladmiral, Jean-René (2014), *Sourcier ou cibliste*, Société d'édition Les Belles Lettres, coll. Traductologiques, p. 96.

Ladmiral, Jean-René (1998), « Le prisme interculturel de la traduction », in *Palimpsestes* n° 11 | 1998 « Traduire la culture », p. 15-30, [en ligne] : https://doi.org/10.4000/palimpsestes.1525.

Lederer, Marianne (1994/2006), *La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, nouvelle édition, Lettre moderne minard, coll. Cahiers Champollion, 196 pages.

Medhat-Lecocq, Héba (2021), *Terminologie comparée et traduction. Approche interdisciplinaire*, éditions des archives contemporaines, coll. PLIDAM, Paris.

Medhat-Lecocq, Héba (2021), « Entre le Même et l'Autre, traduire les *realia* », in Malek Al-Zaum, Sobhi Boustani, Héba Medhat-Lecocq et Frosa Pejoska-Bouchereau (dir.), *À propos des realia. Littérature, traduction et didactique des langues*, in *Langues, cultures et Sociétés*, vol. 5, n° 1, pp. 147-158, [en ligne] : https://eac.ac/books/9782813003508

Rastier, François (1989), *Sens et textualité*, édition Hachette Supérieur, coll. Dirigé par Bernanrd Quemada : Langue Linguistique Communication, Paris, 286 pages.

Revault, Jacques & Maury, Bernard (2020, 2021, 2022 et 2024), *Palais et maisons du Caire. Du XIVe au XVIIIe siècle*, 4 tomes, traduction en arabe de Héba Medhat-Lecocq, édition de l'Institut Français d'Archéologie Orientale (IFAO).

Salins, Geneviève-Dominique de (1992), *Une introduction à l'ethnographie de la communication. Pour la formation à l'enseignement du français langue étrangère*, Les éditions Didier, 224 pages.

Szende, Thomas (2009), préface de George Alao**,** Héba Medhat-Lecocq, Soyoung Yun-Roger et Thomas Szende (dir.) *Implicites-stéréotypes-imaginaires. La composante culturelle en langue étrangère*, Éditions des archives contemporaines, Paris.

Tylor, Edward Burnet (1871), *La civilisation primitive*, [en ligne] : http://fr.encarta.msn.com/encyclopedia_761561730/culture.html.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861

Corpus :

نجيب محفوظ (1956)، *بين القصرين*، مكتبة مصر، 476 صفحة.

Mahfouz, Naguib (1985), *Impasse des deux palais*, traduit de l'arabe par Philippe Vigreux, éditions JC Lattès, coll. Lettres arabes, 537 pages.

Published in : MEDHAT-LECOCQ, Héba ; MASSOUD SRIDI, Iman (dir.), *Langues-Cultures étrangères et Langues-Cultures maternelles. Quelles articulations ?*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005861, doi : 10.17184/eac.9782813005861